

# BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Décembre 2014

■ ■ ■ **Bilan de 2014** : au cours de l'année, la Ville de Paris a gagné 8 786 nouvelles entreprises grâce à une augmentation de 2% des immatriculations au registre du commerce et des sociétés en 2014. Le stock total d'entreprises progresse ainsi de 2,4%% à 372 445.

Les ouvertures de procédures de négociation dans le traitement des difficultés des entreprises, 235 procédures contre 210 en 2013, enregistrent une progression de 12%. Les salariés concernés par ces procédures sont plus de 40 000 (34 000 en 2013) et les passifs traités dans le cadre de ces procédures s'élèvent à 5 077 M€ contre 3 400 M€ en 2013.

La diminution des ouvertures de sauvegardes et de redressements judiciaires (-16%) qui concerne 5 500 salariés (-38% par rapport à 2013) confirme la tendance du déplacement du traitement des difficultés des entreprises vers des procédures préventives. Les procédures de conciliation dans les contentieux sont en forte progression : 968 procédures engagées en 2014, une hausse de +67% par rapport à 2013. Les procédures de contentieux poursuivent la tendance baissière observée depuis plusieurs années. ■ ■ ■

## Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

### 372 445 entreprises en activité au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, le stock d'entreprises actives enregistre une hausse de 2,4%, ce qui représente 8 786 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 31 décembre 2013.

### Immatriculations et radiations d'entreprises

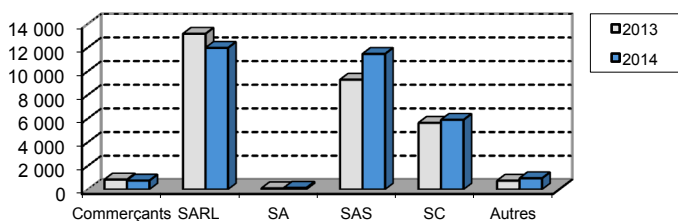
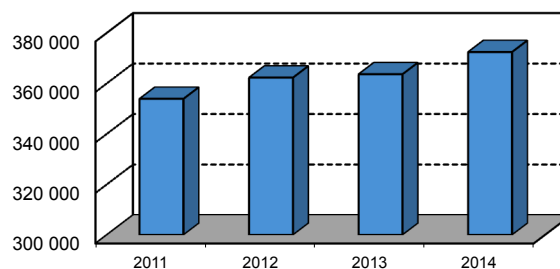
En 2014, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 30 685 nouvelles entreprises, soit une augmentation de 2% par rapport à 2013.

Les radiations sur déclaration du dirigeant et les radiations d'office par le greffier diminuent de 21%.

### Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

70% des nouveaux dirigeants sont des hommes, 22% sont des femmes, 8% sont des personnes morales.

Stock des entreprises en activité



## Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

76% des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 38% de SARL, 37% de SAS, 1% de SA ; 2% sont des commerçants. Les sociétés civiles représentent 19% des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 3% des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc ...

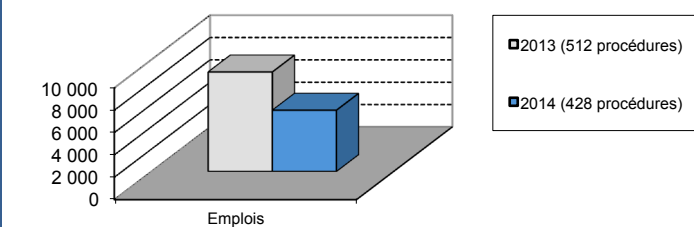
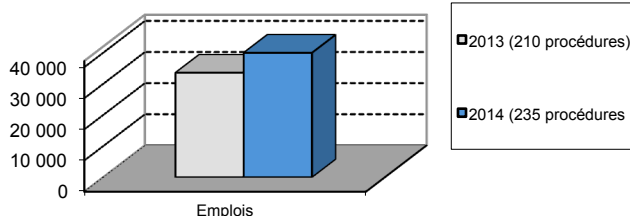
A noter : les créations de SAS enregistrent une hausse de 5,5 points en 2014, par rapport à 2013, au détriment des SARL qui reculent de 6 points.

## Prévention des entreprises en difficulté

**Détection des difficultés** : 1 810 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts en 2014, soit une baisse de 5% par rapport à 2013.

**Traitement préventif** : 251 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal en 2014, soit 13% de plus qu'en 2013 ; celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 235 procédures, soit une hausse de 12% par rapport à 2013.

**Emplois et passifs\*** : 40 058 emplois en 2014, soit +19% par rapport à 2013 ; le montant des passifs traités dans le cadre de ces procédures ouvertes a porté sur 5 077 millions € en 2014, contre 3 431 millions € en 2013.



## Procédures d'observation et de traitement des difficultés

**Sauvegardes** : 55 procédures de sauvegarde ont été ouvertes en 2014, contre 71 en 2013, soit -23%.

**Redressements judiciaires** : 373 procédures ont été ouvertes en 2014, à comparer aux 441 procédures ouvertes en 2013, soit une baisse de 15%.

**Emplois\*** : 5 492 salariés\* en 2014, soit -38% par rapport à 2013.

**Plans en cours** : 898 plans (sauvegarde, continuation ou cession) sont en cours d'exécution au 31 décembre 2014, contre 867 au 31 décembre 2013.

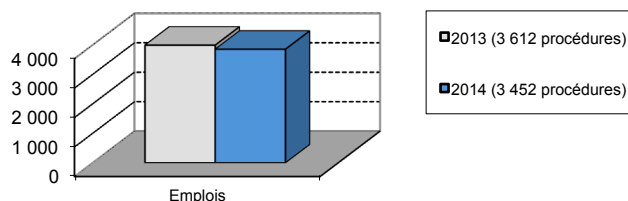
## Liquidations judiciaires

**Jugements d'ouverture** : 3 452 jugements d'ouverture ont été prononcés en 2014, soit 4% de moins qu'en 2013, ce qui représente 1,1 salarié par société liquidée.

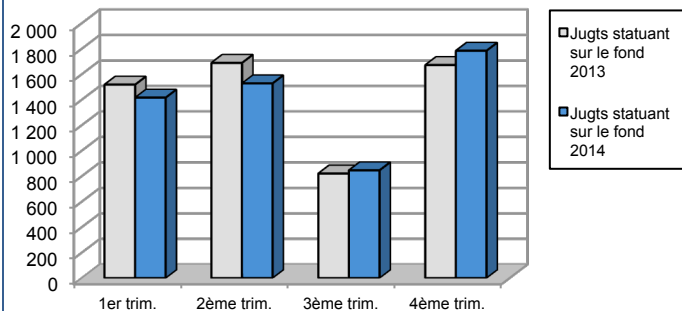
**Emplois\* concernés** : 3 860 salariés en 2014, à comparer avec 5 242 en 2013, soit 26% de moins.

**Procédures en cours** : 7 584 procédures sont en cours devant le tribunal au 31 décembre 2014. 3 267 procédures ont été clôturées en 2014, soit une baisse de 13% par rapport à 2013.

Le taux de rotation des dossiers est de 28 mois (stock/clôtures).



\* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus.



### Contentieux

**Stock des affaires en cours :** 7 672 affaires sont en cours au 31 décembre 2014 (outre 800 affaires de caisses de retraite), contre 8 291 au 31 décembre 2013 (outre 1 124 affaires de caisses de retraite).

### Jugements prononcés \* :

7 943 jugements ont été prononcés (dont 5 165 statuant sur le fond)\* en 2014, contre 7 814 en 2013 (dont 5 704 statuant sur le fond) en 2013.

### Mesures d'instruction (fond/référé)

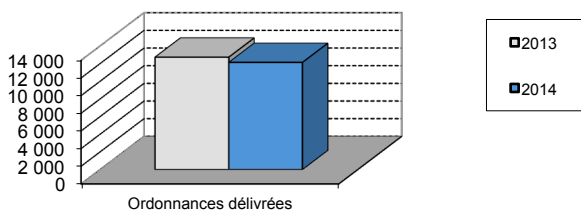
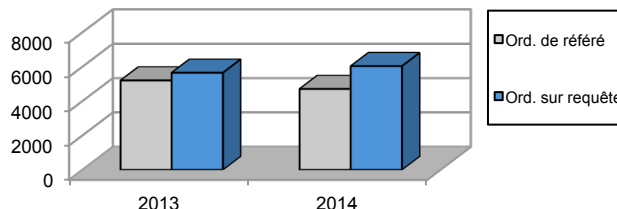
151 mesures d'instruction ont été ordonnées en 2014, contre 185 en 2013, soit -18%. 130 rapports ont été remis. Les mesures d'instruction en cours étant de 233, le délai moyen de traitement est de 21,5 mois.

\* Ces données excluent les jugements de caisses de retraite prononcés en 2014.

### Ordonnances rendues

**Référés :** 4 717 ordonnances de référé ont été rendues en 2014, soit une diminution de 9% par rapport à 2013 ; le taux d'acceptation s'établit à 70% (contre 67% en 2013).

**Ordonnances sur requête :** 6 036 ordonnances sur requête ont été rendues en 2014, dont 1 013 rendues par le juge contrôleur des mesures d'instruction, 2 054 ordonnances relevant de la juridiction du président et 2 969 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 194 nominations de commissaire aux apports.



### Ordonnances d'injonction de payer

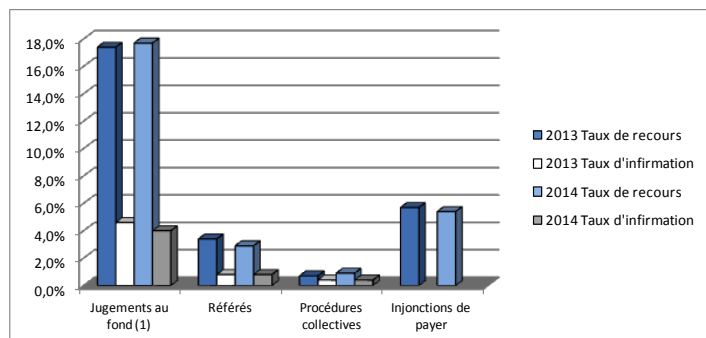
12 149 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal en 2014, soit près de 5% de moins qu'en 2013 ; les décisions ont porté sur 106 millions € en 2014.

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 6,7% en 2014, contre 5,6% en 2013. Le taux d'opposition est de 5,4% en 2014 (5,7% en 2013).

### Modes amiables de règlement des différends

En 2014, 968 procédures de conciliation ont été engagées, soit 67% de plus qu'en 2013.

	Conciliations engagées	Médiations
2013 (596 procédures)	578	18
2014 (972 procédures)	968	4



### Recours, oppositions et infirmations en 2014

En 2014, le tribunal a rendu 5 578 décisions relatives aux litiges au fond ; pendant la même période, 987 ont fait l'objet d'un appel, soit 17,7% ; 222 ont été infirmées par la cour d'appel, soit 4%.

En 2014, 4 717 ordonnances ont été rendues en référé ; pendant la même période, 138 ont fait l'objet d'un appel, soit 2,9% ; 40 ont été infirmées, soit 0,8%.

Sur les 14 868 décisions rendues en procédures collectives\*, 128 ont fait l'objet d'un appel, soit 0,9% ; 61 ont été infirmées, soit 0,4%.

Sur les 12 149 ordonnances rendues en matière d'injonction de payer, 661 ont fait l'objet d'une opposition, soit 5,4%\*\*\*.

Sur les 7 113 ordonnances rendues par les juges commissaires\*\*\*, 77 ont fait l'objet d'un recours, soit 1,1%.

\* y compris les ordonnances de vente et les créances contestées.

\*\* le taux d'infirmation est en cours de calcul.

\*\*\* hors ordonnances de vente et créances contestées.

Source : greffe du tribunal de commerce de Paris

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 62 450 décisions en 2014. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 221 salariés, dont 49 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 363 660 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2014, près de 130 300 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré plus de 63 000 inscriptions de privilèges et de nantissements.

Sur le site [www.greffe-tc-paris.fr](http://www.greffe-tc-paris.fr), qui a enregistré près de 2,4 millions de consultations uniques en 2014, le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il leur permet de réaliser des formalités légales de façon dématérialisée.